

Sillery, le 5 mars 2004

À l'attention des développeurs de logiciels de facturation – Application médecine

Nouvelle version des fichiers valideurs Amendement n° 85 Mises à jour dans les fichiers destinés aux médecins spécialistes

Les représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux et ceux de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec ont convenu de l'**Amendement n° 85**. Les principaux changements à l'entente entreront en vigueur le **1^{er} avril 2004**. Nous vous faisons part ci-après des faits saillants de cet amendement.

Plusieurs onglets (C, D, F, G, H, J, K, L, M, N, P et T) sont touchés notamment dans un but d'harmonisation avec l'Entente des médecins spécialistes.

- 54 codes d'acte font l'objet d'un changement de tarif;
- 105 codes d'acte ont été abolis;
- 102 nouveaux codes d'acte;
- Le nombre d'unités en rôle 2 a été révisé pour 107 codes d'acte;
- Les codes d'acte 0251, 0469, 2458, 2459, 2461 et 2462 sont maintenant permis en rôle 2;
- La valeur de l'unité en « Anesthésie réanimation » passe à 11,45 \$;
- Deux nouveaux modificateurs, 028 et 171 de même que leurs multiples, sont créés.

Rémunération mixte

Pour les omnipraticiens, la rémunération mixte est applicable à compter du 1^{er} avril 2004. Cette entente particulière vise la rémunération des services professionnels en anesthésie, et les modalités la concernant vous seront transmises ultérieurement. Les développeurs, les agences et les professionnels concernés par ce mode de rémunération seront informés individuellement afin de mettre en place tous les éléments nécessaires pour bien gérer ces nouvelles dispositions. Veuillez noter qu'il n'est pas prévu dans l'immédiat de fournir des fichiers valideurs pour ce changement.

Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter le [communiqué n° 139 du 3 mars 2004](#) que vous trouverez dans le site Internet de la RAMQ.

Mises à jour dans les fichiers destinés aux médecins spécialistes

Notez les changements suivants dans les fichiers SPACTARI, SPACCABI, SPACETAB, SPACMODI et SPLISTMX.

- Retrait de codes 0781, 7512 et 9410 dans les fichiers SPACCABI et SPACETAB;
- Ajustement de dates dans les fichiers SPACTARI et SPLISTMX;
- Ajout d'enregistrements concernant principalement les modificateurs 525 à 543 dans le fichier SPACMODI.

Les nouveaux [fichiers valideurs](#) sont présentement disponibles par télécommunication ou dans le site Internet de la RAMQ.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer au numéro (418) 682-5127 avec M. Roger Gagnon (poste 4626).

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle